

Tableau 4

PRINCIPES DE CONCEPTION DES COMMUNS D'OSTROM*	
01	Des limites des appropriateurs et des ressources strictement définis
02	Cohérence entre les règles d'appropriation et de fourniture avec l'environnement local
03	Des processus de choix collectif
04	La surveillance
05	Des sanctions graduelles
06	Des processus de résolution des conflits
07	Reconnaissance des droits d'organisation
08	Des entreprises imbriquées

* *Gouvernances des biens communs*, page 114